

13. JULI 1905

181

83

E 8001 (B) 3/30

Der schweizerische Gesandte in Berlin, A. de Claparède, an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departementes, M. Ruchet

Kopie
S

Berlin, 13 juillet 1905

En continuation de mon rapport du 27 Juin dernier,¹ en réponse à votre honorée dépêche du 17 du même mois², concernant le rachat par la Confédération des droits acquis par les Etats qui ont accordé des subventions à l'entreprise du chemin de fer du Gothard, j'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'entretien que j'avais eu avec lui et dont je vous ai fait part, Monsieur de Richthofen m'a envoyé deux mots me disant que cette question «noch der Prüfung durch die beteiligten Ressorts unterliegt.»

Ce matin, j'ai cherché à sonder Monsieur de Richthofen sur les intentions probables du Gouvernement allemand, lui exposant la question comme l'a fait Monsieur le Ministre Pioda vis-à-vis de Monsieur Tittoni et comme elle ressort si clairement du rapport du Département des *Chemins de fer* au Conseil fédéral du 30 Janvier 1904. Monsieur de Richthofen m'a écouté sans entrer dans la discussion, l'évitant plutôt, et m'a réitéré que la question est à l'étude, sans pouvoir me dire à quel moment elle sera résolue; «es ist eine heikle Frage, – über manche Punkte sind die Ansichten geteilt; man muss dieselbe näher untersuchen.»

J'ai le sentiment que les différents ressorts appelés à préavis sur cette question n'ont pas eu le loisir de l'étudier en commun durant la longue période du renouvellement des traités de commerce, et que conséquemment les Gouvernements d'Allemagne et d'Italie n'ont pas pu jusqu'ici arriver à une entente quant à la réponse à faire à nos ouvertures de l'an dernier.

Si Monsieur de Richthofen avait obtenu des informations plus précises des conseillers rapporteurs de son Ministère, il n'eût pas évité la discussion comme il l'a fait. Je n'ai pas manqué de le prier de nous faire part le plus tôt possible des intentions du Gouvernement allemand.

Monsieur de Richthofen a l'intention de se rendre aux bains de mer au commencement de la semaine prochaine, et je pense l'y rejoindre vers la fin du mois.

Pour le cas où vous désireriez que je fasse valoir vis-à-vis de lui plus spécialement certains arguments, je vous prierais de bien vouloir me faire parvenir vos instructions par l'intermédiaire de Monsieur le chargé d'affaires *Deucher* qui connaîtra toujours mon adresse.

1. E 53, Archiv-Nr. 242.

2. *Da die Schweiz auf den Vorschlag einer Reduktion der Bergtaxzuschläge sowohl von Deutschland als auch von Italien noch keine Antwort erhalten hatte, beauftragte das Politische Departement am 17. Juni 1905 die Gesandten in Berlin und Rom mit mündlichen Erkundigungen* (E 2200 Rom 2/Gothard 1905–1907).